

m^osaiïque

www.saintefoyleslyon.fr



GRAND ANGLE

SAINTE-FOY-LÈS-LYON, havre de nature

DANS L'ACTU

Bienvenue au square
des Bruyères - p.4

ZOOM SÉCURITÉ

Police municipale, présence
renforcée pour l'été - p.12

REVIVRE L'HISTOIRE

Les jumelages, des histoires
d'amitié au-delà des frontières
- p.16



1 Célébrer la nature

Encore une belle édition pour Nature en Fête, le grand marché aux plantes et produits du terroir organisé chaque 8 mai chemin des Prés au Grand Vallon.

2 La mémoire, un devoir

Le 80^e anniversaire de la fin de la Seconde Guerre mondiale a été célébré en grande pompe. Se rassembler est important, se souvenir encore plus. Il en va de la paix...

3 Des thés dansants animés

Esplanade de Lichfield, place Soubeirat, place Revy, il y a toujours de l'ambiance sur les thés dansants de la Ville pour célébrer le printemps en dansant et en s'amusant !

4 Musique maestro

Que serait un 21 juin sans musique ? On ne le sait pas à Sainte-Foy ! Merci à tous les chanteurs et musiciens qui ont animé la commune et donné de la joie aux habitants.

5 Boutiques en fête

Les commerçants du centre-bourg ne ratent jamais une occasion d'animer la Grande Rue. Leur grande braderie printanière a comme toujours trouvé son public.

6 Balades entre verdure et culture

Joli succès pour les 4 sorties nature proposées par la Ville tout au long du printemps. Pollinisateurs, reptiles et amphibiens, mûriers, papillons... La biodiversité fidésienne n'a plus de secrets pour vous !



Notre vraie nature

Le sens de notre action au quotidien est vraiment de préserver la qualité de vie fidésienne, qui doit beaucoup (vous me le dites souvent) à l'environnement verdoyant dans lequel nous avons la chance d'évoluer.

« Le balcon vert de la Métropole, comme nous aimons l'appeler, doit le rester. L'exceptionnel patrimoine végétal de notre ville est au cœur de toutes les attentions municipales, de toutes les politiques et tous les projets que nous menons. »

Surveiller nos arbres, protéger nos zones vertes des constructions, diversifier et adapter nos plantations au changement climatique, végétaliser les espaces publics, désimperméabiliser les sols... c'est tout ce que nous faisons !

Accompagnés d'organismes spécialisés à l'image de l'Office National des Forêts, nous avons réalisé un diagnostic très précis de tous nos arbres. C'est un préalable indispensable au travail du quotidien mené par nos jardiniers afin d'assurer leur bonne santé, leur sécurité et leur renouvellement si nécessaire. Chaque arbre abattu est remplacé, nous en avons planté des centaines depuis 2020, parfois lors d'opérations de grande ampleur impliquant la population.

Préserver la vraie nature de notre ville, ça veut aussi dire la défendre quand elle est mise en cause



comme dernièrement avec le projet de transport par câble ; cela signifie être vigilant et **simplement conduire une gestion raisonnée et de précision, parc par parc, arbre par arbre, afin de prendre soin de ce qui nous est confié pour aujourd'hui et les générations futures.**

L'été est lancé, la fin de l'année scolaire est imminente, et je veux souhaiter de belles vacances à tous les enfants présents dans nos écoles et crèches. La Fête de la Petite enfance prévue le 5 juillet sera l'occasion pour les familles de se retrouver une dernière fois avant de peut-être partir quelques semaines loin de Sainte-Foy. J'aurai grand plaisir à vous y retrouver, ainsi qu'à la traditionnelle soirée du 13 juillet dans le parc de la Mairie, pour célébrer ensemble la Fête nationale autour d'une soirée conviviale ponctuée d'un joli feu d'artifice.

Je veux avoir un dernier mot pour nos aînés, et encourager les plus isolés d'entre eux à s'inscrire sur le registre canicule de la Ville afin de bénéficier de contacts réguliers avec notre CCAS en période de fortes chaleurs. L'été s'annonce caniculaire, prenons tous soin de nous et de nos proches.

Bien Fidèlement.

Véronique SARSELLI
Maire de Sainte-Foy-Les-Lyon



- Éditeur : Ville de Sainte-Foy-lès-Lyon
- Directrice de la publication : Véronique Sarselli
- Rédacteur en chef : Bastien Lemire
04 72 32 59 04
- Mise en page : Pagina Communication
- Rédaction : Service Communication, Agence Lug
- Régie publicitaire : Médiagraphe
06 81 77 35 30 - mediagraphe@orange.fr
- Crédit photo : Ville de Sainte-Foy-lès-Lyon, Laurent Vella, Tanya Volos, Geen Style, Archipat, iStock, Adobe Stock
- Impression : Imprimerie ICA, imprimé sur papier certifié PEFC
- Dépôt légal : n° ISSN 1157 - 6839
- Distribution : Ville de Sainte-Foy-lès-Lyon



VILLE NATURE

Bienvenue au square des Bruyères

Un tout nouveau parc vient d'ouvrir ses portes en plein cœur du quartier des Provinces ! Situé chemin de Chavril, derrière la Maison Communale des Bruyères, à proximité des écoles et du city-stade, il a été pensé comme une aire de jeux verdoyante dédiée aux familles. Balançoires, toboggan, cabane

et même toile d'araignée ! Il y a de quoi s'amuser pour les enfants, et des bancs pour que les parents puissent échanger et se détendre. Un bel endroit à découvrir, entre convivialité et biodiversité avec une partie enherbée, la plantation de huit arbres et d'une haie vive. Profitez-en cet été, et même toute l'année.

COMMERCES

Une boulangerie fidésienne à la TV

Installée rue Saint-Hélène dans le 2^e arrondissement de Lyon et depuis fin 2023 dans la Grande Rue de Sainte-Foy-lès-Lyon, la Maison Terrasson a récemment participé à l'émission La Meilleure Boulangerie de France diffusée sur M6. Opposée à la boulangerie croix-roussienne "Jadis", elle a remporté ce duel et été sacrée meilleure boulangerie de Lyon, continuant ainsi son aventure télévisée en espérant désormais obtenir le titre régional. Une belle mise en avant du savoir-faire de boulangers que nous sommes fiers d'avoir sur la commune.



COMMERCES



Un nouvel institut de beauté à La Plaine

Bienvenue sur la commune à l'institut de beauté "Esthétiquement soi" qui vient d'ouvrir ses portes au 121 rue Commandant Charcot, pleinement intégré dans le pôle commerçant de La Plaine. Ouvert du mardi au vendredi de 9h à 19h et le samedi de 10h à 18h, l'équipe vous accueille dans une atmosphère cocooning et travaille exclusivement avec des produits français. Une offre qui n'existait par sur le quartier, et vient encore renforcer l'attractivité commerciale de notre ville dans les domaines de la santé et du bien-être.

CULTURE

Le Point Lecture déménage

Bibliothèque associative créée en 1998 par le CIL Provinces-Chavril, le Point Lecture Associatif est un service de proximité venant compléter l'offre culturelle municipale autour de la lecture proposée par la Bibliothèque Senghor et l'annexe de la Gravière, sans oublier les boîtes à livres. Jusqu'alors mitoyen de l'école Paul Fabre, il déménage cet été à quelques pas, dans l'enceinte de la désormais ex-école Schuman. Une bonne nouvelle pour l'association qui bénéficie désormais de locaux plus grands et de nouvelles perspectives de développement, desquelles profiteront ses nombreux utilisateurs.



CHIFFRE CLÉ



80

l'âge fêté par le Secours populaire français en 2025.

L'association possède une antenne sur la commune qui a organisé une grande soirée portes ouvertes le 26 juin dernier au 92 chemin des Fonts afin de mieux faire découvrir ses activités à la population.

ÉCOLES

Un potager au collège



La section SEGPA du Collège du Plan du Loup n'en est pas à son coup d'essai ! Après la conception des boîtes à livres, les élèves de M. Torillec et M. Casado en 5^e et 4^e viennent de créer un potager à l'intérieur du collège. Accompagnés par les associations Manuterra et Graines Urbaines, la Ferme des possibles et armés de pelles et de râteaux, ils ont

défriché le terrain avec soin, appris à préparer la terre pour accueillir les plantations. Chaque semaine ils arrosent et soignent les plants, un travail en équipe qui favorise l'état d'esprit collaboratif. Le "potager du Loup" devient ainsi un espace d'échanges et d'apprentissage sur la biodiversité et les cycles naturels. Une belle idée.

ÉCOLES

Bonnes vacances à nos petits écoliers

Après un mois de juin marqué par le bouclage des programmes et les festivités de fin d'année, les grandes vacances commencent pour les enfants scolarisés dans les écoles de la commune et d'ailleurs. Nous leur souhaitons un bel été en famille ! Rendez-vous le 1^{er} septembre pour la rentrée. Il y a le temps...

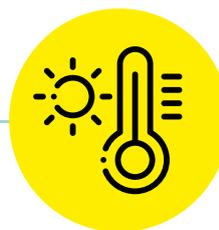
VIVRE ENSEMBLE

Un café intergénérationnel ouvre ses portes à l'hôpital

Attendu de longue date, "Chez Daddy" est un café associatif qui a pour mission de rompre l'isolement des personnes âgées en favorisant les rencontres intergénérationnelles. Situé en plein cœur du grand parc du Centre hospitalier, il vient d'ouvrir ses portes. C'est dans une ambiance comme à la maison que les adhérents se retrouvent : buffet de boissons en libre-service, activités, jeux de société et grandes tablées. Une fois par

semaine, le café reprend des allures de bistro avec des consommations à prix fixes et des événements festifs et conviviaux. Résidents de l'EHPAD, riverains, associations...l'inauguration officielle a attiré du monde et permis de ressentir le bonheur commun de disposer d'un nouveau tiers-lieu de qualité sur la commune.

+ www.chezdaddy.fr



À VOS CÔTÉS

Fortes chaleurs, prenez soin de vous et de vos proches

Soucieuse du bien-être de ses aînés, notre ville déploie chaque été son Plan Canicule. Plusieurs dizaines de fidésiens sont inscrits sur un registre dont la vocation est de les contacter en cas d'alerte météo, mais aussi et surtout de garder le contact. Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) prend régulièrement des nouvelles de tous les inscrits qui sont souvent davantage isolés pendant les vacances estivales avec le départ de leurs proches. Ce dispositif est donc utile au-delà des précautions à prendre pour résister à la chaleur (bien s'hydrater, rafraîchir son habitation, ne pas sortir aux heures les plus chaudes...), il permet véritablement de prendre soin des publics fragiles.

+ **Accueil Solidarités :**
04 72 32 59 05



**SOLIDARITÉ**

Dans l'ouest aussi, on court pour elles

Jamais deux sans trois ! Pour la 3^e année consécutive, plusieurs communes de l'ouest lyonnais dont Sainte-Foy-lès-Lyon s'associent pour organiser leur propre événement "Courir pour Elles". Rendez-vous est donné dimanche 21 septembre à 9 heures au Stade du Merlo d'Oullins avec deux parcours mixtes de 5 et 10 km en marche ou en course autour du parc de l'Yzeron. Pas de chronomètre, simplement l'envie de partager un moment convivial et solidaire autour de la cause capitale que représente la lutte contre le cancer du sein. Les inscriptions sont ouvertes afin de participer à cet événement dont la recette sera reversée à l'association "Courir pour Elles". Prêts à faire déferler une vague rose sur l'ouest lyonnais ?



Collecte de sang

Vendredi 11 juillet de 15h à 19h à l'Ellipse

Inscription sur dondesang.efs.sante.fr

**LABEL**

La politique jeunesse de la Ville récompensée



Emploi, formation, logement, loisirs... Cela fait 25 ans maintenant que notre service Info-Jeunes (anciennement nommé Point Information Jeunesse) informe et accompagne au quotidien la jeunesse fidésienne dans toutes les strates de sa vie. Plusieurs dispositifs concrets ont encore permis de le

constater ces dernières semaines avec la traditionnelle opération jobs d'été, deux chantiers jeunes et une formation BAFA financée à 50 % par la commune. Et quelle meilleure récompense que le renouvellement jusqu'en 2030 du label Info-Jeunes de la Ville pour matérialiser cet engagement ?

SPORT

ALF, le travail paie

L'Amateur Lyon Fidésien, club de football en salle de la commune, vient d'obtenir le label jeune FFF École de Futsal 2024-2027. Près de 15 ans après sa création, l'association voit son engagement et la qualité de son travail auprès des jeunes pratiquants du futsal officiellement reconnus par la fédération. Un véritable accomplissement pour l'académie ouverte en 2019 et qui n'a cessé de se structurer depuis. La Ville félicite l'ALF (dirigeants, éducateurs, bénévoles, joueurs...) pour cette distinction à la fois importante et amplement méritée pour un club de haut niveau qui fait rayonner notre ville dans toute la région depuis tant d'années.

**CULTURE**

Hip-hop, théâtre, ça continue !

Les ateliers hip-hop proposés par la Ville en collaboration avec le Centre chorégraphique Pôle Pik se poursuivent à la rentrée, répondant à la forte demande des fidésiens. Les cours sont déplacés à l'Ellipse cette année, avec toujours 2 créneaux proposés chaque mardi : 17h-18h pour les 8-10 ans et 18h-19h30 pour les 11-14 ans. La danse hip-hop se pratique aussi au sein de notre

Conservatoire de Musique & Danse CMD, tout comme le théâtre chaque lundi de 17h30 à 19h pour les 8-11 ans et de 19h à 21h pour les 12-15 ans. Notre commune poursuit son engagement de continuellement diversifier et enrichir son offre culturelle.

+ Pôle Pik : 04 72 14 63 40
CMD : 04 78 59 59 38

☞ **Nous aimons la France comme nous aimons l'Ukraine.** ☞



INTERVIEW

TANYA, un chemin de courage et d'espérance

"J'ai toujours rêvé de raconter mon histoire, d'écrire un livre. Mais le temps manque." Et pourtant, quelle histoire que celle de Tanya, forcée de fuir l'Ukraine ! Celle d'une femme déterminée, d'une mère protectrice, d'une entrepreneuse dans l'âme.

En Ukraine, Tanya a suivi des études de droit avant de se lancer dans l'entrepreneuriat. Elle gérait sa propre boutique de chaussures pour femmes, avec des modèles qu'elle faisait fabriquer localement. *"J'adorais mon travail."*

Quand la guerre éclate, elle doit tout quitter. En mars 2022, elle atterrit à Lyon avec sa fille. *"Nous ne connaissions personne ici."* La Croix-Rouge les oriente vers une famille d'accueil près du métro Masséna. *"Des gens gentils. Je leur suis profondément reconnaissante."* Un mois plus tard, sa mère, gravement malade, les rejoint. Une autre main tendue leur permet d'avoir un toit dans le centre de Lyon. Un court moment de répit, avant que la vie ne bascule à nouveau.

Après une relation difficile, Tanya se retrouve seule avec sa fille, et son fils, né en France en 2023. Un passage par Écully, puis quelques mois dans un centre d'hébergement de la Croix-Rouge, jusqu'à ce qu'un appartement à Sainte-Foy-lès-Lyon leur soit attribué. Aujourd'hui, Tanya vit dans ce logement avec ses deux enfants et sa mère. Un lieu où elle peut enfin poser ses valises. *"Nous aimons la France, comme nous aimons l'Ukraine."*

En France, Tanya a commencé à apprendre la langue, a déjà travaillé dans un pressing pendant six mois et continue activement ses recherches. Malgré les obstacles, elle garde en tête un rêve : entreprendre à nouveau. *"J'ai déjà des idées. Il me faut commencer par me perfectionner en français."* En attendant, elle avance. Pas à pas. Portée par sa force intérieure, et l'envie de transmettre, un jour, ce qu'elle a vécu. *"Beaucoup de choses se sont passées dans ma vie. Un jour, peut-être, j'écrirai ce livre."*



Nature, environnement, arbres, patrimoine végétal...

SAINTE-FOY-LÈS-LYON, havre de nature

À deux pas de Lyon, Sainte-Foy-lès-Lyon s'impose comme une oasis de verdure. Une ville verte qui conjugue harmonieusement nature protégée et qualité de vie urbaine. Des bois aux parcs en passant par les cours d'école et les jardinières de quartier, la Ville veille avec rigueur et ambition sur son patrimoine végétal. Face aux bouleversements climatiques, elle s'adapte, innove et implique ses habitants pour préserver, sécuriser et enrichir ce cadre de vie exceptionnel.





En chiffres



46

**HECTARES D'ESPACES
VERTS PUBLICS**

(parcs, jardins, forêts,
squares...)

6

PARCS

(Brûlet, Bourrat, Mont-Riant,
Hauts du Bois-Sources, Grand
Vallon et le parc de la Mairie)

4000

**ARBRES PLANTÉS
DEPUIS 2020**



20 %

**DU TERRITOIRE
COMMUNAL CLASSÉ
EN ZONE VERTE
INCONSTRUCTIBLE**

80 %

**DU DIAGNOSTIC
SANITAIRE
DES ARBRES DANS
LES PARCS ET JARDINS
DÉJÀ RÉALISÉ**



100 %

**DES ABATTAGES
D'ARBRES JUSTIFIÉS
ET COMPENSÉS PAR
DES REPLANTATIONS
RAISONNÉES**

3 QUESTIONS À



Célia Goubet,
adjointe au maire
en charge du patrimoine vert

Sainte-Foy est souvent présentée comme un poumon vert aux portes de Lyon. Comment la Ville entretient-elle cette richesse naturelle ?

La richesse de notre patrimoine vert est un véritable atout, mais elle exige aussi et surtout une grande vigilance. Nous avons engagé un diagnostic très précis de nos arbres afin d'assurer leur bon état, leur sécurité et leur renouvellement si nécessaire. Nos jardiniers, très impliqués, assurent au quotidien la surveillance et l'entretien. Nous avons aussi la chance d'avoir des habitants attentifs qui nous alertent. Ensemble, nous veillons à la santé de nos arbres.

Au-delà de l'entretien, quelles sont les grandes orientations de la stratégie municipale ?

La stratégie repose sur trois piliers : sécuriser, préserver et développer. Sécuriser, c'est protéger les habitants et la biodiversité. Préserver, c'est sanctuariser nos bois classés EBC (Espaces Boisés Classés), nos EVV (Espaces Végétalisés à Valoriser), sans oublier les parcs et jardins. Et développer, c'est anticiper les effets du changement climatique avec de nouvelles plantations, des vivaces, des cours d'école débitumées, des espaces rafraîchis... Toujours en impliquant les citoyens.

Comment les Fidésiens participent-ils concrètement à cette dynamique ?

Nous menons des actions symboliques et participatives, comme "un enfant, un arbre" au parc du Brûlet, où les enfants ont pu planter des centaines de chênes verts. Nous concertons lors des projets de réaménagement d'espaces publics, à l'image de la place Laurent Paul ou de la rue du Neyrard. Nous accompagnons les comités de quartier, les commerçants, pour verdir et embellir ensemble la ville. Sur certaines rues, les habitants peuvent choisir les plantations. Cette participation donne du sens et renforce le lien entre nature et citoyeneté.

On veille à ne pas gaspiller, à trier, à faire attention...

Un patrimoine vert protégé, partagé et tourné vers l'avenir

Véritable "balcon vert" de la Métropole lyonnaise, Sainte-Foy-lès-Lyon mène une politique engagée et rigoureuse pour valoriser et préserver sa naturalité. Cette stratégie globale, adaptée au changement climatique, combine protection des espaces naturels, gestion attentive et raisonnée des arbres, et implication citoyenne.



DES ARBRES SOUS HAUTE SURVEILLANCE

Notre ville ne se contente pas d'entretenir ses espaces verts. Elle les protège par des classements rigoureux au PLU (Plan local d'urbanisme), les sécurise grâce à une expertise approfondie menée conjointement avec plusieurs organismes spécialisés, et les fait évoluer au regard du réchauffement climatique et de ses conséquences. Un diagnostic complet est en cours, ayant déjà permis d'observer 80 % des arbres et d'établir une cartographie fine de leur état de santé. Ce travail alimente un plan de gestion à court, moyen et long terme qui poursuit un triple objectif : assurer la surveillance pour sécuriser les espaces publics et protéger les habitants en limitant le risque de chute d'arbres, procéder au remplacement des arbres malades ou fragilisés lorsque cela est nécessaire, et planter de nouvelles espèces afin d'améliorer et développer son patrimoine vert. Trois secteurs très boisés sont particulièrement visés sur les 10 ans à venir : Bachasse, les Razes et Cuzieu/Montray, soit 26 hectares au total.

L'IMPLICATION CITOYENNE

À Sainte-Foy-lès-Lyon, la nature se construit aussi avec les habitants. Rue du Neyrard, par exemple, des pavés sont remplacés par de la terre afin d'accueillir des plantations choisies et installées par les riverains eux-mêmes. Aux abords du quartier de la Gravière, les commerçants s'engagent aux côtés de la Ville pour entretenir les jardinières, replantées avec le soutien des jardiniers municipaux. Ce partenariat inédit entre habitants, commerçants et services municipaux illustre une nouvelle manière de façonner ensemble un cadre de vie plus vert, convivial et durable.

VERS UNE BIODIVERSITÉ RENFORCÉE

Les espaces verts sont repensés dans le cadre d'une politique de fleurissement en faveur de la biodiversité et de la transition écologique, en privilégiant des plantes vivaces moins gourmandes en eau pour réduire l'empreinte environnementale et s'adapter aux périodes de sécheresse. Par ailleurs, l'entretien des prairies s'effectue par un fauchage différencié : certaines zones ne sont volontairement pas touchées afin de favoriser la biodiversité, tandis que des chemins naturels sont créés en tondant uniquement les espaces de passage, laissant le reste sauvage. Les jardiniers municipaux, formés à ces nouvelles pratiques, observent également les pousses spontanées, qu'ils notifient afin de préserver leur présence lors des jours de tonte. Ces initiatives sont en constante évolution grâce à leur expertise et à l'observation des résultats sur le terrain.





SENSIBILISER LES GÉNÉRATIONS FUTURES À LA NATURE LOCALE

Dans les écoles et les parcs, des actions concrètes impliquent et sensibilisent petits et grands. Le meilleur exemple est la plantation de 2 000 chênes verts par les enfants des écoles et crèches municipales au parc du Brûlet. Ces gestes, qu'ils soient modestes ou ambitieux, préparent un avenir où la nature restera une source de fierté fidésienne, pleinement adaptée aux défis environnementaux de demain.



DÉSIMPÉRMÉABILISER POUR MIEUX GÉRER

Les cours d'école se végétalisent, les parkings se débitument, les plantes sélectionnées résistent mieux aux fortes chaleurs. Trois axes forts pour préparer demain. La commune mène une politique active de désimperméabilisation des sols, essentielle pour lutter contre le réchauffement urbain et améliorer la gestion des eaux de pluie. Le parking de la place Xavier Ricard, par exemple est en cours de débitumage, rejoignant d'autres sites déjà transformés comme le Clos du Cardinal. Cette démarche vise à favoriser l'infiltration naturelle des eaux de pluie dans le sol, limitant le ruissellement qui surcharge les réseaux d'assainissement, tout en contribuant à la lutte contre les îlots de chaleur urbains.

CEINTURE VERTE ET ESPACES SENSIBLES : UN TRÉSOR PARTAGÉ

Les bois fidésiens sont gérés en lien avec l'Office national des forêts (ONF) qui a l'expertise pour préserver leur richesse écologique grâce à une gestion raisonnée. Dans le cadre de l'Espace Naturel Sensible Yzeron Aval piloté par la Ville, des sentiers culturels sont aménagés avec Oullins-Pierre-Bénite et La Mulatière. Un bel outil pour valoriser la nature et éduquer chacun à sa protection.



LA VÉGÉTALISATION AU CŒUR DE L'ADAPTATION URBAINE

La végétalisation est au cœur de la stratégie d'adaptation face au changement climatique. En intégrant la nature dans tous ses projets – du cimetière à la place Laurent Paul, en passant par le parking du monument aux morts – la ville agit pour renforcer les îlots de fraîcheur indispensables à la lutte contre les vagues de chaleur. Cette politique privilégie la préservation de la biodiversité locale tout en faisant de la végétation un levier essentiel pour améliorer le bien-être des habitants.

LES PRINCIPALES ESSENCES PRÉSENTES DANS LA FORÊT FIDÉSIENNE

L'érable plane, le frêne, le robinier faux-acacia et le chêne sont très nombreux sur la commune. Le processus actuel de diversification des essences rend progressivement la forêt moins fragile face aux maladies pouvant toucher certains arbres.



Police municipale, présence renforcée pour l'été



Durant la période estivale, les besoins en surveillance s'intensifient. La présence de la police municipale sur le terrain aussi ! Depuis le 1^{er} juin, les horaires de notre police sont étendus afin de mieux répondre aux besoins rencontrés par les habitants. Les agents seront désormais à vos côtés du lundi au vendredi de 6 heures à minuit, et ce jusqu'à la fin de l'été. Cette amplitude horaire garantit une forte réactivité grâce à une présence renforcée sur le territoire.

En dehors de ces horaires, il faut contacter la Police nationale au 17, puis laisser un message (SMS ou vocal) à la Police municipale. Quand le flagrant délit n'est pas possible, des patrouilles sont régulièrement opérées suite aux signalements.

Vacances sereines, votre quartier surveillé

Service disponible toute l'année à partir de trois jours d'absences consécutifs, l'Opération Tranquillité Vacances permet aux habitants de bénéficier de patrouilles régulières plusieurs fois par semaine sur leur lieu de résidence. Les commerces peuvent également en bénéficier.

La demande d'inscription se fait en ligne, sur le site internet de la Ville, ou via un formulaire à déposer au poste de police. *"Pour organiser au mieux les patrouilles et garantir une surveillance optimale, nous vous recommandons de faire la demande le plus tôt possible"* précise Catherine Moussa, adjointe à la sécurité.



PROTÉGER SON DOMICILE EN CAS D'ABSENCE, ADOPTER LES BONS RÉFLEXES

Contrairement aux idées reçues, la majorité des cambriolages survient en journée, et les appartements sont autant ciblés que les maisons. Avant de quitter votre domicile, même pour quelques minutes, pensez à bien verrouiller toutes les issues : portes, volets, fenêtres. Vous pouvez simuler une présence, et vous équiper d'une alarme. En cas d'absence prolongée, cachez vos objets de valeur, ne publiez pas sur les réseaux sociaux, et inscrivez-vous à l'Opération Tranquillité Vacances de notre police.

La Ville organise régulièrement des réunions de riverains pour sensibiliser les habitants aux bonnes pratiques de prévention. Vous avez un doute sur une personne ou une situation inhabituelle dans votre quartier ? N'hésitez pas à contacter la Police municipale.



Un seul numéro à retenir, celui
de votre Police municipale :
06 25 84 16 37



Pôle sportif, top départ des travaux

La création tant attendue du nouveau complexe sportif communal en cœur de ville se concrétise !

D'une surface de 1 200 m², ce pôle intégrera 100 m² de panneaux photovoltaïques, une toiture végétalisée, un système de récupération des eaux pluviales, ainsi qu'un dispositif de géothermie assurant chauffage en hiver et rafraîchissement en été. *"Ces caractéristiques font du pôle sportif un bâtiment vertueux sur le plan énergie et climat"*, souligne **Pierre Barrellon**, adjoint aux équipements publics et à la transition énergétique.

Destiné à regrouper des activités aujourd'hui dispersées dans des lieux inadaptés, une dizaine d'associations autour de la gymnastique et des arts martiaux pourront profiter de ce complexe. *"Notre priorité est d'être à l'écoute des attentes des associations et de leurs licenciés afin de proposer un équipement à la hauteur de leurs besoins"*, précise **Christian Novent**, adjoint aux sports. Ce pôle proposera également des



espaces mutualisés : bureaux, espaces de convivialité et de stockage.

Les travaux débuteront en septembre après une phase de préparation prévue cet été. Début 2027, ce bâtiment viendra enrichir les équipements sportifs de notre ville. On a hâte !

L'église Sainte-Foy retrouve sa splendeur



Les travaux de restauration de l'intérieur de l'édifice, inscrit aux Monuments Historiques, avancent à grands pas ! Après une première phase consacrée à l'extérieur en 2018, cette seconde étape, lancée fin 2024, s'achèvera avant la fin de l'année, permettant à l'église de rouvrir ses portes à la date symbolique du 8 décembre 2025.

Ce vaste chantier se concentre sur la restauration des décors du chœur,

de la coupole de la croisée, des deux chapelles de la Vierge et Saint-Joseph, ainsi que sur le remplacement du chauffage et de l'éclairage. L'orgue doit également être déplacé. Une phase délicate de dégagement des décors peints, supervisée par la DRAC (Direction régionale des Affaires culturelles), s'est achevée fin juin. *"C'est un travail long et minutieux, ces décors font l'objet d'une expertise approfondie"*, explique **Pierre Barrellon**, adjoint au patrimoine.

Une souscription publique a été ouverte avec la Fondation du Patrimoine afin de soutenir le projet. 20 000 € ont déjà été récoltés, soit 20 % des 100 000 € espérés. À la demande des architectes, l'association La Fontanière contribue aux travaux en fournissant des photographies de ses archives. Un appel aux Fidésiens est d'ailleurs lancé pour recueillir un maximum de clichés historiques de l'intérieur de l'église.

- + Pour envoyer des photos, documents ou informations sur l'intérieur de l'église : contact@lafontaniere.fr
- + Pour participer au financement de la rénovation via la souscription publique





Une réponse concrète aux urgences médicales du quotidien



Les habitants de Sainte-Foy-lès-Lyon bénéficient désormais d'un meilleur accès aux soins d'urgence grâce à la création récente d'une maison médicale de garde à Tassin-la-Demi-Lune. Cette nouvelle structure de santé, qui a ouvert ses portes en mars 2025, vient remplacer la structure jusqu'alors référente sur le secteur et située dans le 9^e arrondissement de Lyon. Elle offre un accès facilité à des soins de proximité, en prenant le relais des cabinets médicaux en semaine de 20h à minuit, les week-ends et jours fériés de 8h à minuit. L'accès se fait uniquement par régulation médicale en appelant le 15.

Pour **Maria Giordano**, adjointe à la solidarité, ce projet répond à un double objectif : *"garantir aux habitants un accès de proximité aux soins de garde adapté aux besoins locaux, tout en contribuant à désengorger les services d'urgences"*. Soutenue par 13 communes de l'ouest lyonnais dont la nôtre et deux arrondissements de Lyon qui cofinancent son fonctionnement, cette initiative a été pilotée par l'Association de Promotion des Maisons Médicales de Garde Libérale de Lyon avec l'accompagnement de l'Agence Régionale de Santé.

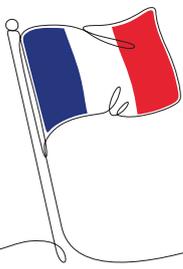
Alzheimer : Sainte-Foy agit pour une société plus inclusive

Notre commune s'engage officiellement dans la lutte contre la maladie d'Alzheimer avec la signature de la charte officielle portée par l'association France Alzheimer. Un geste fort qui témoigne de la volonté municipale d'accompagner les personnes touchées par la maladie et leurs proches.

"Nous savons que cette terrible maladie touche de nombreuses familles, souvent dans le silence, parfois dans l'isolement. En devenant "Ville aidante Alzheimer", nous souhaitons affirmer que la maladie ne doit jamais être un facteur d'exclusion", souligne **Maria Giordano**, adjointe aux générations. Cela se traduira dès la rentrée par des actions concrètes de sensibilisation et de soutien auprès des aidants : ateliers individuels, conférences, accompagnements psychologiques... en lien avec le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS). Rappelons aussi la présence sur la commune d'un accueil de jour géré par l'OFTA réservé aux personnes atteintes d'Alzheimer ou maladies apparentées vivant encore à leur domicile.

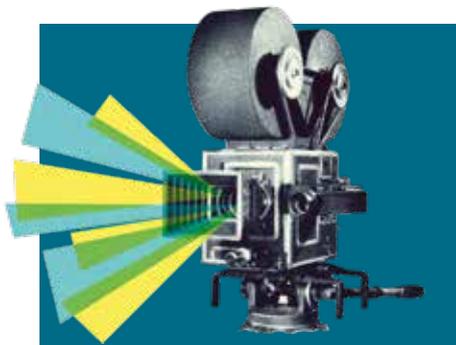
Au-delà de ces actions, c'est la vision d'une ville où chacun, quelle que soit sa situation, peut pleinement trouver sa place. Merci à tous ceux qui œuvrent chaque jour pour faire vivre cet engagement sur notre territoire.





Fête nationale, une soirée conviviale, festive et explosive !

Dimanche 13 juillet, notre ville invite ses habitants à célébrer comme il se doit la Fête Nationale de notre pays, commémorant la Révolution française. "Comme chaque année, le parc de la mairie va se transformer en un grand lieu de rassemblement festif, accueillant entre 1 500 et 2 000 personnes. Gratuite et ouverte à tous, cette célébration est très attendue des fidésiens", souligne **Guy Cauche**, adjoint aux fêtes et aux cérémonies. Les festivités débuteront dès 19h avec une animation musicale tout au long de la soirée. Côté restauration, plusieurs établissements locaux seront présents : Maison Charrié, la Brasserie Le Ste Foy, Le Baron, Fenet l'Esprit Bistrot et Biergarten. Quant au traditionnel feu d'artifice, il sera tiré aux alentours de 22h30 et mettra en valeur notre bel Hôtel de Ville. L'occasion de profiter d'une agréable soirée d'été tout en célébrant notre belle nation.



Cinéma sous les étoiles

Une séance de cinéma en plein air, ça vous tente ? Pour les petits comme les grands, c'est l'occasion de s'offrir un moment suspendu, entre partage et découverte culturelle. Une expérience unique à vivre en famille, sous les étoiles. Le film d'animation choisi : **Migration**. Proposé chaque année par la Ville, c'est le rendez-vous incontournable de la fin d'été à Sainte-Foy ! Rendez-vous vendredi 29 août à partir de 19h dans le parc de la Mairie. L'entrée est libre pour tout le monde.

La petite enfance mérite sa grande messe



La mairie vous donne rendez-vous le 5 juillet prochain pour la seconde édition de sa Fête de la petite enfance. Destiné aux enfants de 0 à 6 ans, cet événement offre aux familles un moment convivial et l'occasion de rencontrer les

nombreux acteurs locaux de la petite enfance. Au programme : ateliers maquillage, sable magique, peinture au sol, table sensorielle, pêche aux canards... autant d'activités ludiques qui permettront aux enfants de partager ensemble des moments de joie et de distraction.

"Notre Ville attache une très grande importance à la petite enfance, période clé du développement de l'enfant. Organiser un moment festif dédié aux tout-petits n'est pas seulement une occasion de jouer, c'est un véritable temps d'éveil, de découverte et de partage. Nous souhaitons créer du lien, offrir aux familles un espace convivial pour se rencontrer, échanger et s'informer" déclare **Maria Giordano**, adjointe aux générations.

Venez nombreux en profiter de 14h à 18h au parc Marius Bourrat !



LES JUMELAGES, DES HISTOIRES D'AMITIÉ AU-DELÀ DES FRONTIÈRES

Entre traditions, rencontres sportives et projets symboliques, les jumelages de notre commune avec les villes de Limburg et Lichfield tissent un réseau d'échanges et d'amitiés qui enrichit la vie locale et crée du lien au-delà des frontières.

Depuis plus de cinquante ans, Sainte-Foy-lès-Lyon tisse des liens internationaux forts et durables. Tout a commencé en 1966, grâce à la volonté visionnaire de Pierre Lavigne, premier adjoint au maire.

"Porté par un désir de paix et une volonté de maintenir un dialogue post-guerre, le jumelage avec la ville allemande de Limburg voit le jour en 1972, suivi par celui avec la ville britannique de Lichfield en 1992", explique **Paola Boiron**, adjointe à la culture et aux échanges internationaux.

Le premier échange remonte à 1967, lorsque les pompiers de Sainte-Foy-lès-Lyon rencontrent la brigade de

Limburg à l'occasion du centenaire de cette dernière. Au fil des années, des liens humains et culturels se sont tissés : rencontres sportives, échanges entre écoles de musique, programmes scolaires... Le comité de jumelage, créé en 1972 et aujourd'hui présidé par Luc Daniel, ancien pompier, joue un rôle central dans l'animation de ces échanges.

Tous les trois ans, les trois villes jumelées, Sainte-Foy-lès-Lyon, Limburg et Lichfield, organisent des fêtes du jumelage. Ces rencontres sont des moments forts de partage et de convivialité, rassemblant à chaque édition une délégation d'une centaine de personnes. D'autres événements

ponctuent cette amitié. Dernièrement la fête de la bière organisée avec la ville de Limburg ou encore le "Projet Rosalie" lancé au mois de juin au cours duquel les pompiers fidésiens ont rejoint Limburg, située à 800 km, en rosalie ! Ils perpétuent la tradition initiée par leurs prédécesseurs qui avaient rallié la ville allemande en courant en 1981, puis en pédalo en 1995 (oui oui, on vous jure !).

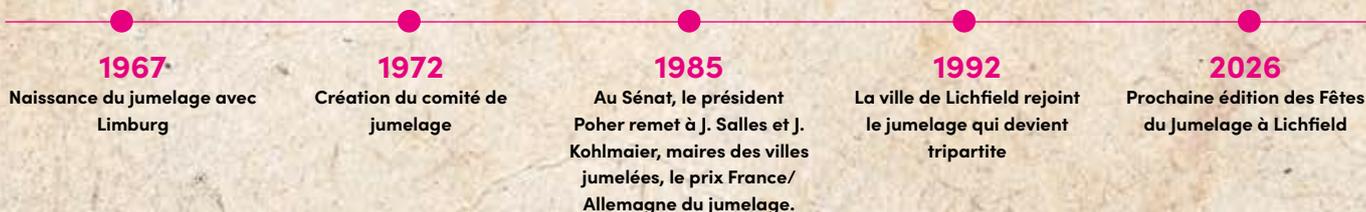
Ces jumelages, riches de leur histoire et de leurs échanges, incarnent aujourd'hui un véritable pont entre les peuples, symbole de partage et de paix pour les générations présentes et à venir.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Lichfield est la ville natale de Samuel Johnson, auteur du premier dictionnaire anglais.



LES DATES FORTES





NAISSANCES

Avril

EISENZAMMER Sacha, le 17 avril 2025

GANDIA RIGAUDIERE Elise, le 17 avril 2025

GHOBARA Élya, le 17 avril 2025

Mai

HUGOL GERVAIS Tessa, le 23 mai 2025

MARTINEZ BOISNARD Julien, le 30 mai 2025

DÉCÈS

Avril

QUINET Héléne, le 18 avril 2025

POLI Ginette, veuve MIGNOTTE, le 22 avril 2025

Mai

JONCHIER Anna, veuve SANTINI, le 31 mai 2025

MARIAGES

Avril

ALIOUCHE Hakim et BOUAMAR Marine, le 12 avril 2025

BLOCH Antoine et GENEST Bérengère, le 12 avril 2025

Mai

MESSAOUDI Ahmed et BEDREDINE Ilhem, le 2 mai 2025

POUZET Aurélien et GENNA Orianne, le 16 mai 2025

JOULIN Bertrand et ARNOUX Maud, le 23 mai 2025

MAGNAT Pierre et CACERES Joy, le 24 mai 2025

MAGNIER Antoine et BONNAND Elysa, le 31 mai 2025

REYNAUD Yves et BOYER Sophie, le 31 mai 2025

PACS

Avril

VILLE Laurie et MICHAULT Adrien, le 4 avril 2025

BIDAULT Samantha et MATTE Eric, le 11 avril 2025

Mai

ANCIUMES Fiona et BARRY Alpha, le 23 mai 2025

SEMPLE Amy et COLELLA Martin, le 28 mai 2025

TRIBUNE DE LA MAJORITÉ

LISTE SAINTE-FOY, NOTRE VRAIE NATURE - LES RÉPUBLICAINS

ZFE – chronique d'une mort annoncée

À l'heure de la rédaction de ces lignes, l'abandon de la Zone à Faibles Émissions (ZFE) dans la Métropole de Lyon est à un accord à trouver en commission mixte paritaire entre 7 sénateurs et 7 députés. Et si on a tant parlé de cette possible suppression de la ZFE, c'est qu'elle touche depuis le 1^{er} janvier les propriétaires de véhicules Crit'Air 3.

Cet abandon marquerait une victoire importante pour le bon sens, la justice sociale et la liberté de circulation. Portée à l'origine comme une mesure environnementale ambitieuse, la ZFE est vite devenue un dispositif injuste, rigide et profondément inégalitaire.

Et pire, les écologistes et leurs alliés de la France-Insoumise de la Métropole de Lyon sont les seuls à vouloir aller au-delà avec l'interdiction des Crit'Air 2 annoncée pour 2028. Plus d'1 million de véhicules ne pourraient alors plus circuler, ce qui représente presque 60% du parc automobile de la métropole et des intercommunalités voisines.

En prétendant améliorer la qualité de l'air, la ZFE excluait silencieusement des milliers de citoyens de leur propre ville. Travailleurs précaires, familles modestes, artisans, petits entrepreneurs : tous étaient sommés de changer de véhicule, à leurs frais, sans aide suffisante, sans alternatives crédibles. Le tout au nom d'un impératif écologique qui oubliait l'humain.

En supprimant les Crit'Air 3, on demande en fait aux classes moyennes d'avoir le standard de vie des CSP+ qui eux ont les moyens de la transition écologique avec l'achat d'un véhicule neuf électrique. C'est évidemment impossible.

Il faut avoir une méconnaissance profonde du quotidien de nos concitoyens pour croire qu'il est simple de remplacer une voiture, quand on vit à la périphérie, quand les transports en commun sont insuffisants, quand chaque euro compte.

Face à cela, nous avons été nombreux à alerter, à dénoncer cette injustice sociale déguisée en écologie. Ce combat n'était pas contre l'environnement, il était pour une transition juste, équilibrée, qui n'oublie pas les réalités de terrain.

Aujourd'hui, cette décision est courageuse et lucide. Elle reconnaît que l'écologie ne peut pas être punitive, qu'elle doit être accompagnée, adaptée, et surtout, acceptée. C'est une victoire du réel sur l'idéologie. Il est temps d'ouvrir une nouvelle page, celle d'une politique environnementale pragmatique, qui respecte les citoyens et qui propose des solutions, au lieu d'imposer des interdictions.

L'équipe majoritaire

SAINTE-FOY AVENIR, CITOYENNETÉ, ÉCOLOGIE, SOLIDARITÉ

LISTE DIVERS GAUCHE

Pourquoi notre Maire ne fait-elle pas usage de sa compétence de police de l'urbanisme communal ?

Où comment créer des problèmes là où il "suffirait" de faire respecter les lois de l'urbanisme inscrite à notre PLU-H métropolitain ? L'affaire a pourtant été suivie par les élu(e)s et les services de la mairie depuis 2019. De quoi s'agit-il ?

De faire respecter l'obligation inscrite au PLU-H de réserver un espace pour un cheminement piétonnier public, au sud de la copropriété "Esprit Domaine", construite par le groupe Eiffage au carrefour du bd de l'Europe et du chemin de Chantegrillet, lors de l'attribution du permis de construire, en 2020.

Aujourd'hui, les copropriétaires ont acquis et pris possession à l'été 2023 de leurs logements, sans manifestement avoir été informés par le promoteur, ou son notaire, de cette obligation. Il va sans dire que la plupart ne souhaite pas y satisfaire.

Ce n'est pourtant pas faute d'anticipation de cette difficulté potentielle de la part des élu(e)s, notamment d'opposition, dès la fin de la construction des immeubles. De même, de la part d'associations soucieuses de la qualité de notre cadre de vie et de la circulation tranquille à pied, entre nos différents quartiers.

Que fait notre municipalité ? Elle tergiverse ; plaidant, bien sûr, le non passage en force. Il y a lieu ici de faire respecter la loi en engageant avec le promoteur les négociations appropriées. Car indépendamment des actes rectificatifs (dont le coût devrait être supporté par le Notaire), qui doit supporter le coût de la fermeture entre les parties privatives végétalisées de la résidence et ce futur chemin piétonnier public ?

Nous pensons que c'est au promoteur de supporter tous ces coûts et non aux copropriétaires, ou à la collectivité. Alors que va-t-il se passer ? À ce jour, notre Maire s'est montrée incapable avec ses élus, de gérer ce dossier dans l'intérêt général et de rappeler au promoteur son obligation d'aménagement (qui figurait pourtant clairement dans les Orientations d'Aménagement et de Programmation (O.A.P.) sur ce secteur de la Salette). Jusqu'où va durer cette affaire ?

Christine Kowalski, Yvette Lathuilière,
Faïza Mihoubi, Serge Replumaz.

HORIZONS

LISTE DIVERS CENTRE

Lors du conseil municipal du 4 juin, a été porté à l'ordre du jour la cession du site de l'école préélémentaire Chassagne, dont la fermeture a été annoncée pour la fin de l'année scolaire 2024-2025.

Cette nouvelle cession qui intervient après celles du site de l'ancienne école Chantegrillet, de l'ancien ciné Mourguet, de l'ancien site du poste de police témoigne de ce qui est devenu un réflexe de la municipalité.

Cette politique de vente systématique des biens de la commune, dès lors qu'aucun usage municipal immédiat n'est prévu, nous inquiète parce qu'elle hypothèque l'avenir : alors que les ressources foncières sont rares sur la commune, la ville se prive de réaliser dans le futur les équipements qui pourraient devenir nécessaires.

On songe notamment aux équipements scolaires : la tendance actuelle de baisse des effectifs scolarisés à Sainte-Foy-lès-Lyon n'est pas une malédiction et, lorsqu'elle s'inversera, la ville sera bien en peine de reconstituer ses capacités.

On attend également avec curiosité le sort qui sera réservé au site de l'école Schuman ou encore du conservatoire, dont la désaffectation est programmée.

Certes, il nous sera objecté, au cas particulier, que l'opération permettait de maintenir sur Sainte-Foy l'EPHAD de la Salette, contraint de libérer ses locaux actuels, mais d'autres formules étaient envisageables et notamment celle de bail de longue durée, largement utilisé par les collectivités pour ce type d'équipement.

Elle aurait eu notre préférence.

Bernard Gillet
Roselyne Mamassian
Philippe Schmidt

RASSEMBLEMENT DES DROITES FIDÉSIENNES

LISTE RASSEMBLEMENT NATIONAL

Une scandaleuse loi de pseudo solidarité

Il y a un an, je me réjouissais de l'abandon des projets de loi en discussion au parlement, par suite de la dissolution de l'Assemblée nationale et en particulier de ce projet de loi sur la fin de vie. Hélas ! Ce sujet est revenu en force et a été voté en première lecture par l'Assemblée nationale le 27 mai. Son adoption définitive ne fait guère de doute. Derrière une apparente volonté de compassion et d'encadrement, cette loi opère un basculement radical : elle introduit légalement la possibilité d'administrer la mort – par suicide assisté ou euthanasie – en bouleversant profondément les fondements de l'éthique médicale et sociale.

En effet, l'intégration de l'aide à mourir dans le Code de la santé publique constitue un dévoiement de la médecine. Elle heurte frontalement le serment d'Hippocrate et le principe fondamental du soin, qui vise à soulager, sans jamais tuer. De nombreux soignants expriment leur désarroi : être chargés de provoquer la mort d'un patient constitue une transgression radicale de leur mission avec un risque d'instaurer une culture de la mort, là où la médecine s'est toujours construite comme un service de soin à la vie.

En outre, l'instauration de ce "droit" risque d'exercer une pression sourde mais réelle sur les personnes âgées, malades ou en situation de handicap. La seule existence d'une telle option peut induire chez des patients une culpabilité toxique – celle "d'être un fardeau". Dans les pays où l'euthanasie a été légalisée, les demandes ne cessent d'augmenter, et on observe une baisse inquiétante de l'investissement dans les soins palliatifs. Ainsi la promesse d'un accompagnement digne tend à s'effacer derrière une option terminale présentée comme solution.

Enfin, avec une Sécurité sociale déficitaire de 14 milliards d'euros, cette loi permettra de réaliser des économies substantielles en se débarrassant de malades qui coûtent trop cher ! On avait déjà la possibilité d'éliminer par l'avortement les fœtus atteints d'une pathologie grave comme la trisomie 21 ; on peut maintenant supprimer les malades qui ne satisfont plus aux codes sociaux. C'est bien là une forme d'eugénisme.

Je vous souhaite malgré tout un très bon été.

Nicolas de Pardieu
Rassemblement des droites fidésiennes
ndepardieu@free.fr

CAROTHEQUE

BERNARD 1902

10 & 12 rue de la Charité - Lyon 2 - 7 place Maréchal Lyautey - Lyon 6
BERNARD CERAMICS - 45 rue François Mitterand - Tassin la Demi-Lune
04 78 34 15 16

www.bernard-ceramics.com

BOUCHERIE JANOT

La boucherie Janot reste ouverte
au mois de juillet et août et vous accueille au
4 place Xavier Ricard à St-Foy-les-Lyon
du mardi au dimanche

Nous vous proposons un large choix
de brochettes maison, côtes de bœuf,
saucisses et merguez fabrication maison
Ainsi que notre rayon traiteur maison

04 78 59 31 19



Les Hauts de Chantegrillet



NOUVEAU

à Sainte-Foy-lès-Lyon

APPARTEMENTS NEUFS
DU STUDIO
AU 5 PIÈCES FAMILIAL

- Une résidence aux **matériaux nobles et pérennes**
- Le privilège **d'un vaste espace arboré**
- Jardin, balcon ou terrasse **jusqu'à 84 m²**

Contactez-nous pour découvrir
la maquette de la résidence



contact@utei.fr

04 78 95 99 99

Illustration non contractuelle destinée à exprimer une intention architecturale d'ensemble et susceptible d'évolutions. Photographies : YVES BLANCO, ARCHITECTE - MOORE ARCHITECTURAL OFFICE
(ITE) - SAS au capital de 1 000 000 € - SIRET 302 787 993 00029 - RCS Lyon 9 302 787 993 - 06/2024. Tous droits réservés. www.utei.fr

CET ÉTÉ, LA POLICE MUNICIPALE EST À VOS CÔTÉS DE 6H À MINUIT

Un seul numéro : 06 25 84 16 37



Concepteur & illustration : sirs de communication



● Ville de
Ste Foy-lès-Lyon